

Centre-Jura

Autor(en): **Loetscher, Francis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **45 (1974)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Centre-Jura

par Francis LCETSCHER, maire de Saint-Imier

Dans le but de réaliser une unité géographique et économique, les localités françaises du Haut-Doubs, celles des Franches-Montagnes, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier et d'autres encore se sont groupées par-delà les frontières pour prendre en charge leur destinée.

Conscientes d'un passé riche, d'un présent non dépourvu d'inquiétudes, mais surtout d'un lendemain à faire, elles savent désormais qu'en laissant le soin des décisions aux seuls responsables du plan d'aménagement de notre pays, notre région risque de se transformer rapidement en une zone de verdure où viendraient se reposer en fin de semaine les habitants des contrées industrielles de l'axe Zurich - Genève.

Le développement des moyens de communication avec l'extérieur est une des tâches importantes de Centre-Jura. Ceux-ci sont absolument indispensables si l'on ne veut pas subir un exode de population. Différentes interventions ont été faites pour le maintien de la liaison ferroviaire Besançon - Le Locle et pour son amélioration. La SNCF souhaitait la fermeture du point frontalier du Locle, afin d'aboutir indirectement à la suppression de cette ligne. Nous savons que le Conseil fédéral attend de voir quelle est l'attitude de notre population avant de prendre une décision. Il nous faut par conséquent être pressants et défendre nos intérêts avec vigilance.

Les efforts entrepris par les Jurassiens en vue de réaliser la Transjurane sont soutenus par notre association, mais avec une priorité pour la bretelle Moutier - Bienne. L'accent pourrait ensuite être mis sur la réalisation de la route horlogère Bienne - Besançon. Après ces priorités, les travaux devront se poursuivre par un réseau de routes secondaires dont les Franches-Montagnes devraient être au premier chef bénéficiaires. La revalorisation du tourisme dans cette région dépend de cette réalisation.

Pour compléter ce réseau routier, la mise en service de trains-navettes par les CFF sur la ligne Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Bienne serait très appréciée. Ce projet également a fait l'objet d'interventions de Centre-Jura.

Par la création de Centre-Jura, nous voulons affirmer notre volonté de subsister, notre volonté de développer ce qui existe, notre volonté de créer. Ces buts ne seront atteints qu'à la condition que chaque partenaire ait le courage, la volonté, l'honnêteté de « jouer le jeu ».

F. L.